

ANNÉE
2025
2026

INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE

À PARTIR DU COLLÈGE

**INSCRIPTIONS
OUVERTES À PARTIR
DU 19 MAI 2025**



Par internet sur le site :
www.sylvia.sddv.fr



À l'agence commerciale
Sylvia, à la gare SNCF de
Saint-Dié-Des-Vosges

*Les inscriptions aux transports scolaires sont ouvertes à partir
du 19 mai 2025.*

*Cette démarche est obligatoire pour tous les élèves scolarisés
(y compris pour les élèves déjà inscrits les années précédentes).*

*Pour les ayants-droits :
plus tôt l'inscription est faite,
moins cher est l'abonnement*

Inscription validée avant le 14 juillet 2025

94 €

Inscription validée entre le 14 juillet et le 15 août 2025

104 €

Inscription validée à partir du 16 août 2025

114 €

N
E
P
A
S
J
E
T
E
R
S
U
R
L
A
V
O
I
E
P
U
B
L
I
Q
U
E

*(Le tarif pour les non ayants droits
est de 244 €).*

Comment inscrire ou réinscrire son (ses) enfant(s) ?

Faire l'inscription en ligne sur le site internet www.sylvia.sddv.fr sur la page « Boutique en ligne ».

Si vous possédez déjà une **carte scolaire Syllabe**, il est important de ne pas refaire une nouvelle demande de carte, auquel cas votre demande sera refusée.

Vous avez déjà une carte scolaire Syllabe ?



1/ Munissez-vous du numéro de votre **carte scolaire Syllabe**.

2/ Allez sur la boutique en ligne et remplissez un formulaire « **Renouvellement d'inscription scolaire** ».



Vous n'avez pas encore de carte scolaire Syllabe ?

1/ Munissez-vous d'une photo, d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, etc.) et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois.

2/ Allez sur la boutique en ligne et faites une « **Demande de carte scolaire** ».

3/ Complétez vos coordonnées. Un e-mail d'enregistrement de la demande vous est envoyé. Utilisez le lien fourni dans l'e-mail et remplissez le formulaire.

Renseignez les informations demandées et suivez les étapes.

Une fois votre demande envoyée, vous recevrez un e-mail de confirmation.

Attention, c'est la date de réception de cet e-mail qui fera foi pour définir le tarif à payer, même si votre demande est refusée pour dossier incomplet ou erroné.

Vous devez dès le lendemain recharger le Pass scolaire annuel 2025/2026 sur votre carte en allant sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Dès paiement, vous recevrez la preuve de réinscription (par courrier ou directement à l'agence commerciale Sylvia, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Une fois votre numéro de carte reçu par e-mail, vous pourrez acheter votre Pass scolaire annuel 2025/2026 sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Dès paiement, vous recevrez votre carte Syllabe (par courrier ou directement à l'agence commerciale Sylvia, selon le mode choisi lors de l'inscription).

Si l'élève est en garde alternée et a besoin de 2 transports, veuillez-vous rendre à l'agence commerciale Sylvia avec les deux justificatifs de domicile. Le parent qui fait la demande paie l'abonnement, et le second parent se verra délivrer une seconde carte gratuitement.

Ma carte de transport scolaire

Deux moyens de paiement : sur la boutique en ligne ou à l'agence commerciale Sylvia.

Si vous possédez une carte mais que vous devez changer de ligne, rendez-vous à l'agence commerciale Sylvia avec votre ancienne carte pour faire un changement de ligne (duplicata gratuit).

En cas de perte ou de vol de la carte, un duplicata payant (5 euros) est à faire à l'agence commerciale Sylvia.



Retrouvez ici toutes les informations dont vous avez besoin !
www.sylvia.sddv.fr

Réseau Sylvia



@Sylvia-Transport
Saint-Dié Agglomération



transdev
the mobility company



Agence Sylvia
Gare SNCF - 88100 Saint-Dié-des-Vosges
Ouverture (sauf jours fériés) :
Lun-Ven : 08h00-12h30 / 13h30-18h00
Sam : 10h00-12h00

0 800 880 676 Service & appel gratuits

Lun-Ven : 08h00-18h00
Sam : 08h00-13h00

L'agglo.

